

---

TELEGRAMME EN DATE DU 9 JUIN 1948 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE  
MEDIATEUR DES NATIONS UNIES

Texte du deuxième message envoyé aujourd'hui, mercredi 9 juin, à  
tous les gouvernements intéressés par le Médiateur des Nations Unies :

"1. J'ai l'honneur de vous communiquer certains points qui me  
paraissent particulièrement importants en ce qui concerne l'application  
de la trêve en Palestine acceptée par toutes les parties aujourd'hui  
mercredi 9 juin 1948.

"2. J'ai le ferme espoir que tous les chefs d'unités en campagne  
des deux parties adverses seront informés de la date et de l'heure  
du "cessez le feu" et de la trêve assez tôt pour leur permettre de  
faire tous les préparatifs nécessaires et d'éviter tout malentendu  
ou incident.

"3. J'invite également les deux parties à prendre toutes mesures  
en leur pouvoir, à donner, entre autres, des explications par radio,  
pour garantir que leurs peuples seront pleinement informés de la date  
et de l'heure de l'entrée en vigueur de la suspension d'armes et de  
la trêve ainsi que de leur signification, afin que soient réduits  
au minimum tous les incidents susceptibles de compromettre la trêve.  
Comte Bernadotte."

-----

